



Communiqué de presse

**Crédit Mutuel Equity, suivi par Garibaldi Participations, investissent au capital d'Amperra, holding familiale de contrôle du groupe coté Gérard Perrier Industrie**

Lyon, le 7 juillet 2025, à 18 heures.

**La société Amperra, holding de contrôle de la société Gérard Perrier Industrie (« GPI »), cotée sur Euronext Paris, annonce la réorganisation de son capital autour d'un nouveau partenariat de long terme, destiné à soutenir l'accélération de la stratégie de croissance du groupe, tout en assurant la continuité de son actionnariat familial.**

Créé en 1967 et basé près de Lyon, le Groupe Gérard Perrier Industrie est l'un des principaux acteurs indépendants sur le marché français des équipements électriques, électroniques et des automatismes en milieu industriel. Fort de plus de 50 ans d'expérience, le groupe a acquis une expertise reconnue et des positions fortes dans les secteurs les plus exigeants tels que l'énergie, l'aéronautique, les industries de process ou encore la recherche scientifique.

La société Gérard Perrier Industrie, société faitière du Groupe Gérard Perrier Industrie, est cotée sur le marché Euronext (compartiment B) d'Euronext Paris (ISIN FR 0000061456 ; mnémonique : PERR). La société Gérard Perrier Industrie est contrôlée, directement, par la société Amperra à hauteur de 52,00 % du capital et 67,06 % des droits de vote théoriques<sup>1</sup> et, indirectement, par le biais du concert familiale Perrier / Cacciapuoti<sup>2</sup>, lequel contrôle la société Amperra à hauteur de 76,87 % du capital et des droits de vote (avec un contrôle prédominant de la branche familiale Perrier qui détient 71,71 % du capital et des droits de vote). Il est rappelé, qu'au sein du capital d'Amperra, le fonds FPCI Siparex ETI IV (ci-après « **Siparex** ») détient une participation de 23,13 % du capital et des droits de vote et que ce dernier n'est pas membre du concert familiale Perrier / Cacciapuoti.

Selon protocole de cession en date du 7 juillet 2025, conclu, entre les sociétés FP Participations, GC Participations et Cap ou pas Cap et Madame Isabelle PERRIER, Siparex, Crédit Mutuel Equity et Garibaldi Participations, il a été convenu, au sein du capital d'Amperra, (i) d'une réduction du capital social par rachat, puis annulation d'une partie des titres détenus par la société GC Participations<sup>3</sup>, et (ii) du rachat par les Investisseurs Financiers du solde des titres détenus par la société GC Participations, de l'intégralité des titres détenus par Siparex et, sans que cela modifie les équilibres au sein de la branche familiale Perrier, d'une légère partie des titres détenus par les membres de la famille Perrier.

Cette opération marque donc le retrait de la société GC Participations et de Siparex et l'entrée au capital d'Amperra principalement de Crédit Mutuel Equity à hauteur de 26,94 % du capital et des droits de vote, suivi par Garibaldi Participations à hauteur de 3,98 % du capital et des droits de vote (les « **Investisseurs Financiers** »). Elle n'a pas d'impact sur le contrôle direct exercé par Amperra sur GPI, lequel contrôle toujours GPI à hauteur de 52,00 % du capital et 67,06 % des droits de vote théoriques.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital au 30 juin 2025 représentant 3 973 148 actions et 6 161 518 voix théoriques.

<sup>2</sup> Composé, pour la branche familiale Perrier, de M. François Perrier, de FP Participations (contrôlée majoritairement par M. François Perrier), d'Amperenne (contrôlée majoritairement par M. François Perrier), de M. Charles-Antoine Perrier, de Cap ou pas Cap (contrôlée majoritairement par M. Charles-Antoine Perrier), de Mme Isabelle Perrier et, pour la branche familiale Cacciapuoti, de la société GC Participations.

<sup>3</sup> Société contrôlée majoritairement par M. Grégoire Cacciapuoti.



Elle n'a pas non plus d'impact sur le contrôle majoritaire exercé au niveau de la société Amperra, ce dernier étant toujours exercé par la famille Perrier à hauteur de 69,08 % du capital et des droits de vote.

Par ailleurs, un nouveau pacte d'associés se substituera à celui actuellement en vigueur entre les associés d'Amperra. Ce nouveau pacte contiendra les clauses usuelles en matière de protection de l'investissement des Investisseurs Financiers et de l'organisation de la gouvernance, Crédit Mutuel Equity devant en outre se substituer à Siparex au sein du Conseil de surveillance de GPI.

Les Investisseurs Financiers n'intégreront pas le concert existant au sein de la société GPI.

La réalisation des opérations décrites ci-dessous est conditionnée à un certain nombre de conditions purement techniques et devraient être finalisées d'ici le 31 juillet 2025 au plus tard.

**Gérard Perrier Industrie**, Monsieur François Perrier :

*« Pendant les 20 années de collaboration avec Siparex, GPI est passée du statut d'entreprise locale à celui d'ETI européenne, leader dans son secteur d'activité. Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la volonté de réindustrialisation, le besoin de souveraineté européenne, la transition électrique et l'informatisation croissante de la production, une nouvelle ère riche en opportunités s'ouvre à nous. Afin de les saisir pleinement - et alors que la troisième génération familiale accède à la direction de l'entreprise - nous sommes heureux d'accueillir à nos côtés Crédit Mutuel Equity, suivi de Garibaldi Participations ».*

**Crédit Mutuel Equity**, Messieurs Jean-Christophe Vuillot (Directeur MidCap) et Antoine Cucciaioni (Directeur de Participations) :

*« Nous nous réjouissons d'accompagner le groupe familial Gérard Perrier Industrie, acteur historique de l'électricité industrielle depuis 1967, emmené et incarné par son Président François Perrier et sa fille Lucille Khurana-Perrier, Directrice Générale depuis 2024. Nous avons une conviction très forte dans les belles perspectives du groupe, portées par l'électrification massive des usages et la demande croissante des industriels pour les projets complexes qui nécessitent un savoir-faire spécifique et des solutions sur mesure. Nous partageons pleinement la stratégie et les valeurs de François Perrier et Lucille Khurana-Perrier, dirigeants ambitieux, visionnaires et engagés sur le temps long, qui souhaitent poursuivre le développement du groupe tout en préservant son ADN familial et son indépendance. »*

**Groupe Siparex**, Messieurs Bertrand Rambaud (Président) et Guillaume Rebaudet (Partner) :

*« Nous sommes fiers d'avoir accompagné le groupe Gérard Perrier Industrie dans une étape importante de son développement, marquée par la progression de son chiffre d'affaires de 211 M€ en 2019 à 319 M€ en 2024, son renforcement sur des secteurs clés de souveraineté - aéro-défense, nucléaire, cybersécurité... - ainsi que par la nomination de Lucille Khurana-Perrier à la direction générale. »*

**Contacts Presse :**

Laurent Deville  
04 72 47 80 52